

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **2 juillet 2025**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

**Sont présents à cette séance :**

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1  
Monsieur Paul Olsen, conseiller # 5  
Madame Hélène Côté, conseillère # 3

**Est absent :**

Poste Vacant, conseillère # 2  
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 6  
Madame Vanessa Thériault, conseillère # 4

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière assistent également à la séance en présentiel.

Les membres présents forment le quorum.

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;**

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h 07 par Madame la Mairesse, Johanne Delage, de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

La séance est publique.

**2. Adoption de l'ordre du jour ;**

- 1. Ouverture de la séance et vérification du Quorum ;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour ;**
- 3. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2025 ;**
- 4. Rapport des membres du conseil municipal ;**
- 5. Période de questions ;**
- 6. Rapport du comité de la Régie incendie ;**
  - 6a Régie incendie Chartierville-Hampden- La Patrie – Dépôt Compte-rendu ;
  - 6b Suivi – Transfère des pinces de désincarcération à la Régie incendie des sommets ;
  - 6c Suivi – Délégation des règlements municipaux concernant les incendies ;
  - 6d Suivi- Entente utilisation des laveuses-sécheuses de la Municipalité de La Patrie ;
  - 6e Suivi – Délégation de la compétence d'émission des permis de feux à la Régie des Sommets ;
  - 6f Approbation des dépenses incendie ;
- 7. Rapport réseau routier, eaux, égouts et bâtiments**
  - 7a Dépôt du rapport de la voirie de juin 2025 ;
  - 7b Discussion camion de collecte – Chemins privés du Cohoes ;

7c Entériner embauche – Préposé à l'entretien des terrains municipaux ;

7d Suivi - Dossier des pluies abondantes;

7e Suivi – Dossier Programme TECQ 2019-2024;

7f Infraction client # 284 – Gravier chemin municipaux;

7g Dommage – Chemin du Petit-Québec – client # 14;

7h Suivi – Programme d'aide à la voirie locale - PAVL 2025-2026;

7i Suivi dépôt Programme d'aide à la voirie locale – volet PPA-CE;

7j Suivi – Programme TECQ 2024-2028;

7k Approbation des dépenses – voirie;

7l Demande citoyenne – Plantes envahissantes rue Garneau;

7m Asphaltage chemin Chapleau – suivi;

## **8. Législation**

8a Abolition de la cour municipale commune de la Ville de East Angus ;

## **9. Développement et projets spéciaux ;**

9a Projet de résolution – Participation au programme de logements abordables ;

9b Projet neuf logements – offre d'achat de terrain ;

9c Troisième – contre-offre Caisse Desjardins ;

## **10. Administration**

10a Dépôt – suivi budgétaire de mai 2025 ;

10b Autorisation d'embauche du directeur général ;

10c Mandat – Représentant municipal pour le CA du CSLE ;

10d Demande et gestion du compte de carte de crédit Desjardins ;

10e Carte de crédit – Autorisation de la limite de crédit ;

10f Autorisation clicSÉCUR – Entreprises Revenu Québec ;

10g Autorisation du directeur général et greffier-trésorier – Revenu Québec et Agence du revenu du Canada ;

10h Autorisation du directeur général – signature et fabrication de clé ;

10i Autorisation du directeur général – Registre des entreprises ;

10j Avis de vente d'immeubles pour taxes – Lettre recommandée ;

10k Dépôt – compensation des terres publiques ;

10l Programme d'entente en patrimoine (PEP) – sous volet 4.1 ;

10m Dépôt – lettre intitulée Création d'un groupe citoyen ;

10n Fin du contrat d'entretien ménager 2025 ;

10o Entretien ménagé des bâtiments municipaux 2025 ;

10p Entériner l'inscription au Congrès de la FQM 2025 ;

10q Autorisation achat SQUARE pour paiement par carte ;

10r Abonnement annuel – Québec Municipal ;

10s Invitation colloque de zone Estrie de l'ADMQ ;

10t Invitation tournoi de Golf – Fondation Marc Rousseau ;

10u Spectacle – 27 septembre – magie ;

10v Programme PNHA – Comité pour projet subvention ;

10w Demande DEA – Défibrillateurs gratuits ;

## **11. Urbanisme**

## **12. Agent de développement**

12a Dépôt – Rapport de l'agent de développement ;

## **13. Loisirs, culture et bibliothèque**

13a Demande d'aide pour service de garde ;

13b Relocalisation du camp de jour ;

## **14. Dépôt de la correspondance**

## **15. Varia**

16. **Présentation des comptes**
17. **Rapport de la mairesse**
18. **Période de questions**
19. **Fermeture de la séance**

**Attendu que** les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Madame Hélène Côté Lambert

**Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :**

**Que** l'ordre du jour est adopté tel que déposé aux membres du conseil.

**2025-07-217**

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

### **3. Suivi et approbation du procès-verbal du 3 juin 2025;**

**Attendu que** les membres du conseil avaient reçu une copie du procès-verbal du 3 juin 2025;

**Attendu que** le procès-verbal doit être approuvé par les membres du conseil qui étaient présents lors du procès-verbal du 3 juin 2025;

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Monsieur Richard Blais

**Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :**

**Que** les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal du 3 juin 2025;

**2025-07-218**

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

### **4. Rapport des membres du conseil municipal ;**

Madame Hélène Côté Lambert mentionne que le Marché public est commencé. Tout se déroule bien et plusieurs événements sont à venir. Elle mentionne que la prochaine conférence de la Table de concertation des aînés sera prochainement affichée, elle se déroulera à East Angus.

Monsieur Richard Blais mentionne qu'ils organiseront un spectacle d'Alain Choquette le 27 septembre 2025 avec une possibilité de 250 places.

Madame Johanne Delage tient à souligner le travail exemplaire de Madame Joannie Vachon Vallière comme organisatrice de la Saint-Jean.

Monsieur Paul Olsen mentionne sa participation à la Saint-Jean et mentionne qu'il a rencontré des touristes et mentionne qu'il n'a pas d'information. Celui demande des

informations supplémentaires concernant la route 257 Nord, sa création et la répartition des coûts. Johanne ainsi que Monsieur Luc Bibeau explique le pourquoi le dossier avait été divisé en part égale.

Celui-ci mentionne aussi sa problématique concernant le service de collecte.

## **5. Période de questions :**

Madame Nicole Dubreuil mentionne son évènement de la messe jubilaire qui a eu un succès. La chorale était sublime.

Demande concernant le suivi du CIUSSS et de Desjardins.

Madame Mychèle Morin demande des questions concernant le règlement sur les entrées d'eau et les coûts engendrés et qu'elle trouve injustes que le citoyen doit payer pour se connecter à l'aqueduc et égout.

Voir passer une caméra dans l'égout s'il a une sortie – gars une sortie.

Monsieur Michel Morin mentionne la problématique à la voirie de l'intersection chemin du Petit-Canada Est et le ponceau défoncé qui crée un trou dans le chemin. Monsieur Richard Blais demande la validation auprès du MTQ.

## **6. Dépôt du rapport du comité de la Régie incendie :**

### **a. Régie incendie Chartierville-Hampden- La Patrie – Dépôt Compte-rendu;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil le rapport de la séance du 19 juin 2025 de la Régie incendie des Sommets. Les membres du conseil prennent connaissance du présent rapport.

### **b. Suivi - Transfert des pinces de désincarcérations à la Régie incendie des sommets;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil la résolution 2025-06-039 à même le rapport de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie incendie des Sommets qui s'est tenue le 19 juin 2025 et qui mentionne l'acceptation de la Régie incendie des Sommets l'acquisition des pinces de désincarcérations pour 1 \$ et le remboursement de la facture pour l'entretien des pinces d'un montant de 810.55 \$. Les membres du conseil ont pris connaissance du présent dépôt.

### **c. Suivi – Délégation des règlements municipaux concernant les incendies ;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil le rapport de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie incendie des Sommets qui s'est tenu le 19 juin 2025 et qui mentionne les règlements que la municipalité doit garder et ceux qu'elle doit enlever. Les règlements seront mis à jour au conseil d'août 2025. Les membres du conseil prennent connaissance dudit document.

**d. Suivi- Entente utilisation des laveuses-sécheuses de la Municipalité de La Patrie;**

**Considérant que** la municipalité de La Patrie avait adopté la résolution 2025-06-183 concernant l'entente d'utilisation de la laveuse-sécheuse de la Municipalité de La Patrie;

**Considérant que** le Régie incendie des Sommets a adopté la résolution 2025-06-040 lors de leur séance ordinaire du conseil d'administration qui s'est tenue le 19 juin 2025 et qui mentionne l'acceptation de cette entente;

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Madame Hélène Côté Lambert

**Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :**

**Que** les membres du conseil autorisent Mesdames Johanne Delage, Mairesse et Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe à signer ladite entente.

**2025-07-219**

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

**e. Suivi – Délégation de la compétence d'émission des permis de feux à la Régie des Sommets ;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil le rapport de la Régie incendie des sommets qui mentionne que la compétence d'émission des permis de feux restera entre les mains de la Municipalité de La Patrie le temps que le directeur de la Régie trouve une solution plus appropriée. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport.

**f. Approbation des dépenses incendie;**

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Monsieur Paul Olsen

**Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :**

**Que** la dépense énumérée plus bas est autorisée. Cette dépense est :

- Réparation du Camion incendie -International 2009 : 895.82 \$ plus taxes.

Grand total de 895.82 \$ plus taxes.

2025-07-220

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>i</sup>**

**7. Rapport réseau routier, eaux, égouts et bâtiments :**

**a. Dépôt du rapport de la voirie de juin 2025 ;**

Le rapport de voirie produit par l'employé des travaux publics effectués le 25 juin 2025 lors de l'atelier du conseil.

**b. Discussion camion de collectes – Chemins privés du Cohoes ;**

La directrice générale adjointe mentionne aux membres du conseil un suivi concernant les problématiques répétitives des ordures et des bacs au niveau des chemins privés. Celle-ci explique que pour donner suite aux interventions effectuées telle la mise en place de caméras et d'affiche, les gens sont beaucoup plus respectueux des trois sites. L'ajout des bacs de récupération a été fait dans la semaine du 19 juin 2025.

**c. Entériner embauche – Préposé à l'entretien des terrains municipaux;**

**Attendu que** la municipalité de La Patrie a publié une offre d'emploi sur Facebook et affiché dans le village de La Patrie aux endroits appropriés de la Municipalité de La Patrie, afin d'obtenir des candidatures pour le poste de préposé à l'entretien des terrains municipaux;

**Attendu que** la municipalité a reçu deux candidatures dans les délais requis ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Monsieur Richard Blais

**Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :**

**Que** le conseil entérine l'autorisation de l'embauche de Monsieur Benoit Marcil comme préposé à l'entretien des terrains municipaux et rentrera en fonction le 23 juin 2025;

**Que** son contrat de travail soit accepté tel que déposé aux membres du conseil.

2025-07-221

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>ii</sup>**

**d. Suivi – Dossier des pluies abondantes;**

La directrice générale adjointe fait un suivi concernant le dossier des pluies abondantes. Celle-ci mentionne que le présent dossier n'a pas été finalisé par le directeur général tel que supposé. Le dossier sera donc repris et devra être finalisé

véritablement le 4 juillet 2025 en collaboration avec le directeur des travaux publics. Les membres du conseil prennent connaissance de la situation.

**e. Suivi – Dossier Programme TECQ 2019-2024;**

La directrice générale adjointe fait un suivi concernant le dossier du Programme TECQ concernant la Reddition de compte. Celle-ci mentionne que le présent dossier n'a pas été finalisé par le directeur général tel que supposé. Le dossier sera donc repris et devra être finalisé véritablement prochainement. Les membres du conseil prennent connaissance de la situation.

**f. Infraction client # 284 – gravier chemin municipaux;**

**Considérant** l'infraction causé par le client # 284 le 14 mai 2025;

**Considérant** les recommandations du policier parrain ainsi que les avocats de la municipalité de La Patrie ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Monsieur Richard Blais

**Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :**

**Que** le conseil autorise Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe à envoyer une lettre de mise en demeure avec une somme à rembourser dans un délai de 10 jours;

**Que** si ladite personne ne rembourse pas les frais exigés, des procédures judiciaires seront entreprises contre elle.

**2025-07-222**

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>iii</sup>**

**g. Dommage – Chemin du Petit-Québec – client # 14;**

**Considérant** l'infraction causé par le client # 14 en mars 2025;

**Considérant** les recommandations des avocats de la municipalité de La Patrie ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Monsieur Paul Olsen

**Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :**

**Que** le conseil autorise Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe à envoyer une lettre de mise en

demeure avec une somme à rembourser dans un délai de 10 jours;

**Que** si ladite personne ne rembourse pas les frais exigés, des procédures judiciaires seront entreprises contre elle.

**2025-07-223**

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>iv</sup>**

**h. Suivi – Programme d'aide à la voirie locale - PAVL 2025-2026;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil un suivi concernant le Programme du PAVL 2025-2026. Celle-ci résume que :

**Total des dépenses : 385 155 .04 \$**  
**Subvention couvrant 80 % de 308 124 \$**

- Totale à déboursier par la municipalité : 77 031.04 \$
- Somme reçue de 246 499 \$
- Somme à recevoir de 61 625 \$

**Déboursés déjà fait :**

Englobe de 14 627.96 \$ avec taxes

Signalisation des cantons de 669.44 \$ avec taxes

EXP de 3 316.59 \$ avec taxes

EXP de 7 120.27 \$ avec taxes

**Total déboursé de 25 734.26 \$ avec taxes**

Le projet avance bien, les résultats des tests de sols démontrent une contamination, les coûts seront à venir. Elle dépose la lettre mentionnant le dépôt de 246 499 \$.

Les membres du conseil prennent connaissance du présent dossier.

**i. Suivi dépôt Programme d'aide à la voirie locale – volet PPA-CE;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil la lettre reçue par courriel du Gouvernement du Québec, la vice-premier ministre et ministre, Geneviève Guilbault et ministre des Transports et de la Mobilité durable concernant le Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration, Description QC-PROJET. PART. AMÉLIO. 2024-V1-V2 GL24-25 mentionnant que la Municipalité de La Patrie recevra une aide financière de 8 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité. Les membres du conseil prennent connaissance du présent document.

**j. Suivi – Programme TECQ 2024-2028;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil le suivi de la TECQ 2024-2028. Une rencontre prochaine aura lieu avec Monsieur Pierre Grondin concernant la programmation de la TECQ. Une lettre du Gouvernement

du Québec mentionnant un montant de 75 000 \$ supplémentaire au programme pour financer des travaux surs des infrastructures à vocation municipale qui n'étaient auparavant pas couvertes par le programme. Les membres du conseil prennent connaissance du présent dépôt.

**k. Approbation des dépenses - voirie ;**

**En conséquence,**

**Il est proposé par Monsieur Richard Blais**

**Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :**

**Que** les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Ressort Canard jeux du Parc 709.24 \$
- Auscultation sortie égouts Mychele Morin 800.00 \$

Pour un total de : 1 509.24 \$ taxes en sus

**2025-07-224**

**Résolution adoptée à l'unanimité.✓**

**l. Demande citoyenne – Plantes envahissantes rue Garneau;**

**REPORTÉ**

**m. Asphaltage chemin Chapleau – suivi;**

Le directeur des travaux publics mentionne aux membres du conseil que le budget 2025 n'a pas été considéré pour la remise en état du chemin Chapleau et que le budget est réservé au PAVL 2025-2026 (ponceaux) de la rue Principale Nord. Ainsi, le projet de cette rue sera reporté au prochain budget 2026. Cependant, l'intersection rue Chapleau et rue Garneau, ce ponceau devrait être éventuellement réparer. Les membres du conseil prennent connaissance du présent dépôt.

**8. Législation**

**a. Abolition de la cour municipale commune de la Ville de East Angus;**

**REPORTÉE**

**9. Développement et projets spéciaux;**

**a. Projet de résolution – participation au programme de logements abordables;**

**REPORTÉ**

**b. Projet neuf logements – offre d’achat de terrain;**

**REPORTÉ**

**10. Administration**

**a. Dépôt - suivi budgétaire de juin 2025 ;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil le rapport du suivi budgétaire du mois de juin 2025. Les membres du conseil prennent connaissance du présent rapport.

**b. Autorisation d’embauche du directeur général;**

**Attendu que** la Municipalité de La Patrie n’a plus de direction générale et a fait l’embauche d’un nouveau directeur général qui entrera en fonction le 7 juillet 2025 ;

**Attendu que** la directrice générale adjointe a besoin d’aide pour maintenir les dossiers à jour ;

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Madame Hélène Côté Lambert

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**Qu’il est résolu d’embaucher** Monsieur Alexandre Vaillancourt à compter du 7 juillet 2025 à titre de directeur général ;

**Que** le conseil accepte le contrat de travail tel que déposé par la directrice générale adjointe.

**2025-07-225**

**Résolution adoptée à la majorité.<sup>vi</sup>**

**Monsieur Paul Olsen vote contre la présente résolution**

**c. Mandat – Représentant municipal pour le conseil d’administration du CSLE;**

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Richard Blais

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**Que** le conseil mandate Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général, comme représentant municipal pour le conseil d’administration du Conseil sport loisirs de l’Estrie.

**2025-07-226**

**Résolution adoptée à l’unanimité.<sup>vii</sup>**

**d. Demande et gestion du compte de carte de crédit Desjardins ;**

**Considérant que** la Municipalité de La Patrie est la personne morale pour Desjardins Entreprises dans le cadre de demande et gestion du compte de carte de crédit Desjardins ;

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Richard Blais

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**Que** la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (<< les Cartes >>), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (<< la Fédération >>) ;

**Que** la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicable ainsi que des intérêts et des frais applicables ;

**Que** la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités ;

**Que** les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;

**Que** les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisées à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant ;

**Que** les noms des personnes déléguées sont Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe de la Municipalité de La Patrie ;

**Que** cette résolution abroge et remplace toute résolution antérieure à celle-ci et entre en vigueur à partir du 7 juillet 2025.

**2025-07-227**

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>viii</sup>**

**e. Carte de crédit – création de cartes et autorisation de la limite de crédit ;**

**Considérant que** les cartes actuelles de crédit sont :

VISA – Marie-France Gaudreau à 12 000 \$

VISA – Mathieu Lambert à 1000 \$

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Paul Olsen

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**Que** le conseil autorise les cartes suivantes aux montants ci-bas :

VISA – Marie-France Gaudreau – 12 000 \$

VISA – Alexandre Vaillancourt – 12 000 \$

VISA – Mathieu Lambert – 1000 \$

VISA – Patrice Amyot – 2000 \$

**Que** toutes dépenses supérieures à 1 000 \$ auront sa résolution jointe ou autorisation de dépenses subventionnées comme preuve d'autorisation de dépense.

**Que** Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général soit autorisé à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

2025-07-228

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>ix</sup>**

**f. Autorisation clicSÉQUR – Entreprises – Revenu Québec ;**

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Richard Blais

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**Que** Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général soit autorisé

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes

et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

- À partir du 7 juillet 2025.

**2025-07-229**

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>x</sup>**

**g. Autorisation du directeur général et greffier-trésorier – Revenu Québec et Agence du revenu du Canada ;**

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Richard Blais

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

REVENU QUÉBEC

**Que** la municipalité de La Patrie mandate Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général comme représentant d'office auprès la municipalité à Revenu Québec afin d'agir au nom et auprès de la municipalité ;

**Que** le conseil municipal autorise Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général à la signature de tout document et d'obtenir tous renseignements au nom et auprès de la municipalité de La Patrie. De plus, le conseil nomme Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général le nouveau représentant autorisé auprès de ClicSÉCUR entreprise et de faire tout ce qu'il est utile et nécessaire à cette fin ;

REVENU CANADA

**Que** la municipalité de La Patrie mandate Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général comme représentante d'office auprès la municipalité à Revenu Canada afin d'agir au nom et auprès de la municipalité ;

**Que** le conseil municipal autorise Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général à la signature de tout document et d'obtenir tous renseignements au nom et auprès de la municipalité de La Patrie. De plus, le conseil nomme Monsieur Alexandre Vaillancourt directeur général le nouveau représentant autorisé auprès de Revenu Canada et de faire tout ce qu'il est utile et nécessaire à cette fin.

**2025-07-230**

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>xi</sup>**

**h. Autorisation du directeur général – signature et fabrication de clé ;**

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Paul Olsen

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**Que** la Municipalité de La Patrie autorise Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général pour la fabrication de nouvelles clés pour les bâtiments municipaux auprès de Serrurier Hammer et le code d'accès chez Alarme CSDR ;

**Que** la Municipalité de La Patrie autorise Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général à signer les effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de La Patrie ;

**Que** les quatre seules et uniques signataires pour les chèques sont Mesdames Johanne Delage, mairesse, Hélène Côté Lambert, conseillère, Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général, Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière ;

**Que** les administrateurs principaux pour Accès D Affaires est Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général à compter 7 juillet 2025 et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière.

**2025-07-231**

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>xii</sup>**

**i. Autorisation du directeur général – Registre des entreprises ;**

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Madame Hélène Côté Lambert

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

Il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise Monsieur Alexandre Vaillancourt pour faire les corrections s'il y a lieu et la consultation des documents en lien avec le registre des entreprises et d'obtenir un code d'accès à son nom pour le site internet du Registre des entreprises.

**2025-07-232**

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>xiii</sup>**

**j. Avis de vente d'immeubles pour taxes – lettre recommandée ;**

**Considérant** le dépôt de la liste des arriérés de taxes municipales, en date du 1er décembre 2024, par Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe de la Municipalité de La Patrie fait à la séance du conseil du 3 décembre 2024 ;

**Considérant que** la direction générale est débordée et que le manque de main-d'œuvre fait envisager de prioriser des dossiers encore plus urgents que les ventes pour taxes de cette année;

**Par ces motifs**

**Sur la proposition de Monsieur Richard Blais  
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui  
assistent à la séance**

D'annuler l'envoi par courrier recommandé des avis de vente pour taxes pour cette année concernant les citoyens devant des taxes 2024 et moins due à la surcharge de travail au niveau de l'administration générale;

**Que** le processus des ventes pour taxes soit repris en 2026 tel que la loi le prescrit et que les citoyens seront avisés tel que le processus des ventes pour taxes l'exige.

**2025-07-233**

**Résolution adoptée à l'unanimité.<sup>xiv</sup>**

**k. Dépôt – compensation des terres publiques ;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil la compensation des terres publiques d'un montant de 89 477 \$. Les membres du conseil prennent connaissance du présent règlement.

**l. Programme d'entente en patrimoine (PEP) –  
sous volet 4.1 ;**

**REPORTÉ**

**m. Dépôt – lettre intitulée Création d'un groupe  
citoyen;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil la lettre intitulée Création d'un groupe citoyen, un nouveau projet social...à l'échelle locale. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre.

**n. Fin du contrat d'entretien ménager 2025 ;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil la lettre de démission de Madame Claudette Landry ainsi que Monsieur Sylvain Grondines concernant l'arrêt de leur contrat pour l'entretien ménager 2025 en date du 18 octobre 2025. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre. Le conseil autorise que des lettres de recommandation soient émises aux deux personnes nommées ci-haut.

**o. Entretien ménagé des bâtiments municipaux  
2025 ;**

**Par ces motifs**

**Sur la proposition Madame Hélène Côté Lambert**

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui  
assistent à la séance**

**De** publier un appel d'offres pour un contrat d'entretien ménagé des bâtiments municipaux à partir d'octobre 2025 au 31 décembre 2026 et selon le nouveau contrat proposé.

**2025-07-234**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**p. Entériner l'Inscription au Congrès de la FQM 2025 ;**

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Madame Hélène Côté Lambert

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance**

D'autoriser Madame Johanne Delage, mairesse et Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général à s'inscrire au Congrès annuel 2025 de la FQM à La Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui célébrera son Congrès le 25 au 27 septembre 2025, au Centre des congrès de Québec ;

**De** payer les frais d'inscription, de déplacement, de repas, ainsi que l'hébergement durant leur séjour à Québec.

**2025-07-235**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**q. Autorisation achat SQUARE pour paiement par carte ;**

**Considérant que** le conseil souhaite équiper la Municipalité d'un SQUARE afin de pouvoir vendre ses livres du 150<sup>e</sup> anniversaire ou l'utiliser lors de ses évènements;

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Paul Olsen

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance**

**Que** le conseil autorise un budget de 100 \$ pour que la municipalité s'équipe d'un mode de paiement SQUARE pour la meilleure des options proposées par la directrice générale adjointe.

**2025-07-236**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**r. Abonnement annuel – Québec Municipal ;**

**REFUSÉE**

**s. Invitation colloque de zone Estrie de l'ADMQ ;**

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Madame Hélène Côté Lambert

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

Il est **résolu** d'autoriser, Madame Marie-France Gaudreau et Monsieur Alexandre Vaillancourt à participer au Colloque de la Zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu le jeudi, 11 septembre 2025 qui se tiendra à Weedon pour un montant de 200 \$ plus taxes.

**Que** les frais de déplacement seront payés selon la politique en vigueur ;

**2025-07-237**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**t. Invitation tournoi de Golf – Fondation Marc Rousseau ;**

**Considérant que** la Fondation Marc Rousseau invite les membres de la municipalité pour la 3<sup>e</sup> édition du tournoi de Golf de sa Fondation;

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Richard Blais

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**D'autoriser** Messieurs Mathieu Lambert, Mathieu Carrier, Phillipe Delage et Luc Bibeau à participer à ce tournoi de Golf qui aura lieu le 5 juillet 2025 pour un montant de 420 \$;

**Que** les frais de déplacement seront payés selon la politique en vigueur ;

**2025-07-238**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**u. Spectacle 27 septembre 2025 – Alain Choquette ;**

**Considérant que** la Municipalité de La Patrie souhaite organiser le prochain Spectacle d'Alain Choquette pour la fondation Pauline Beaudry;

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Madame Hélène Côté Lambert

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**Que** le conseil mandate Messieurs Philippe Delage et Richard Blais pour le montage et l'organisation de ce Spectacle qui aura lieu le 27 septembre 2025 à la salle municipale.

**2025-07-239**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**v. Programme PNHA – comité pour projet subvention;**

**Considérant que** le conseil souhaite que la Municipalité de La Patrie reprenne et établisse un comité pour les suivis de la subvention obtenue par la PNHA ;

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Paul Olsen  
**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**Que** le conseil souhaite que le comité nommé se rencontre afin d'offrir de l'aide à Madame Micheline Claing qui a en main le dossier à titre de bénévole;

**Que** le conseil souhaite que se dossier soit porté autant par la municipalité que les bénévoles qui ont monté le projet de la demande au PNHA;

**Qu'**une demande de rencontre soit envoyée aux membres de ce comité, soit Mesdames Johanne Delage, Hélène Côté Lambert, Micheline Claing, Monsieur Alain Farmer, afin que le Programme PNHA soit davantage accompagné par la municipalité.

**2025-07-240**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**w. Demande DEA – Défibrillateurs gratuits;**

**Considérant que** la municipalité de La Patrie souhaite équiper un lieu stratégique d'un défibrillateur externe automatisé (DEA);

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Monsieur Paul Olsen  
**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**D'**autoriser Madame Marie-France Gaudreau à faire une demande auprès d'Accès DEA via leur formulaire en ligne pour obtenir un défibrillateur gratuit afin que celui-ci soit entreposé à l'abri-bois et accessible aux personnes lors d'évènements municipaux.

**2025-07-241**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**11. Urbanisme**

**12. Agent de développement**

**a. Dépôt – Rapport de l'agent de développement ;**

Aucun rapport de l'agent de développement.

**13. Loisirs, culture et bibliothèque ;**

**a. Demande d'aide pour service de garde ;**

**Considérant** la décision de suspendre le service de garde a été rendu vu le peu d'inscriptions d'enfants versus les frais encourus pour honorer ce service;

**Considérant que** le service de garde sera ouvert pour une dernière semaine soit du 1<sup>er</sup> au 4 juillet afin que les parents puissent se réorganiser pour le camp de jour;

**Considérant qu'à** partir du 7 juillet, le camp de jour sera ouvert de 8h le matin à 16h30 le soir;

**Considérant que** les parents qui ont payé pour le service de gardes seront remboursés;

**Considérant que** si les parents doivent retirer leur enfant du camp de jour, car ils ne sont pas en mesure de respecter les heures du camp, la municipalité remboursera également les frais d'inscription;

**Considérant que** le conseil a pris cette décision à contrecœur et que certains d'entre eux ont également des enfants inscrits au service de garde et devront aussi se réorienter vers une d'autre option;

**Par ces motifs**

**Sur la proposition** Madame Hélène Côté Lambert

**Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

**Que** le conseil autorise l'annulation du service de garde dès le 7 juillet 2025 considérant les points ci-haut mentionnés;

**Que** cette décision permette à la municipalité d'offrir un camp de jour sécuritaire et qui respecte les lois de l'Association des camps du Québec.

**2025-07-242**

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

**b. Relocalisation du Camp de jour;**

***REFUSÉE***

Les membres du conseil ne souhaitent pas que la salle municipale soit utilisée aux fins du camp de jour étant donné ses rénovations récentes et que celle-ci n'est pas à proximité du parc pour les enfants.

#### **14. Dépôt de la correspondance**

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

#### **15. Varia**

#### **16. Présentation des comptes**

**Sur la proposition** de Monsieur Richard Blais le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 206 585.67 \$, Référence aux numéros de chèque 20250000382 à 202500466 et référence aux chèques numéros 12801 à 12851 et les chèques numéros 202500188 à 202500217 et autorise le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalise un montant de 26 221.41 \$

**2025-07-243**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

**17. Rapport de la mairesse**

Aucun rapport provenant de la mairesse

**18. Période de questions**

Un citoyen pose une question concernant la lettre citoyenne déposée aux membres du conseil.

Demande pour le nouveau Tech 2025-2028 et si de nouveaux plans seront effectués.

Demande du groupe citoyen de rencontrer le comité CCU dans le cadre de leurs idées concernant les nouveaux règlements d'urbanisme.

**19. Fermeture de la séance**

**Sur la proposition** de Monsieur Richard Blais, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 21 h 41.

**2025-07-244**      **Résolution adoptée à l'unanimité.**

\_\_\_\_\_  
Johanne Delage  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Antoine Prévost  
Directeur général,  
Greffier-trésorier

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

\_\_\_\_\_  
Johanne Delage, Mairesse

<sup>i</sup> 2025-07-04 – Résolution mise avec factures fournisseurs;

<sup>ii</sup> 2025-07-04 – Résolution envoyé directeur Voirie et mise au dossier employé;

<sup>iii</sup> 2025-07-04 – Lettre envoyé par la poste;

- 
- iv 2025-07-04 – Lettre envoyée par la poste;
  - v Résolution mise avec compte fournisseur et envoyé Directeur voirie;
  - vi 2025-07-04 – Résolution mise au dossier employé;
  - vii 2025-07-04 – Résolution mise au dossier employé et envoyé au CSLE;
  - viii 2025-07-04 – Résolution mise au dossier employé et envoyé à Christine de Desjardins pour mise à jour;
  - ix 2025-07-04 – Résolution mise au dossier employé et envoyé à Christine de Desjardins pour mise à jour;
  - x 2025-07-04 – Résolution mise au dossier employé pour suivis;
  - xi 2025-07-04 – Résolution mise au dossier employé pour suivis;
  - xii 2025-07-04 – Résolution mise au dossier employé pour suivis et envoyé Desjardins pour signataires et DONLOX;
  - xiii 2025-07-04 – Résolution mise au dossier employé pour suivis;
  - xiv 2025-04-07 – Lettre mise au dossier des ventes pour taxes;